

# BLOC-NOTES BLOC-NOTES BLOC-

## *Dernières parutions*

### **VOIR ET POUVOIR : QUI NOUS SURVEILLE ?**

Depuis le vote de la Loi Informatique et Libertés de 1978, les militants mais également les chercheurs, les médias n'ont cessé de dénoncer la société de surveillance qui semble devenir réalité.

La multiplication des caméras de vidéo surveillance dans tous les pays occidentaux en est la manifestation la plus visible. Jean-Gabriel Ganascia reprend pour décrire cette société de surveillance le terme de « Panopticon » introduit par Jeremy Bentham en 1787, qui l'imaginait pour réduire les coûts de surveillance dans un univers carcéral. Il admet que de multiples Panopticons sont en développement dans nos sociétés mais qu'une autre tendance plus profonde contrecarre ces développements l'aspiration à la transparence ou le contrôle, non plus d'en haut comme dans un Panopticon mais d'en bas par la généralisation des moyens de communication de tous vers tous. Jean-Gabriel Ganascia a forgé le terme de « Catopticon » pour cette utopie du XXI<sup>e</sup> siècle.

D'autres auteurs emploient le terme de société de « sousveillance » en opposition à la société de surveillance. En ce sens, il peut affirmer que 1984 est derrière nous. Mais que cela ne résout pas tous nos problèmes, loin de là. « Pour résumer, l'avenir le plus probable d'Internet ouvre sur la coexistence d'un grand Catopticon avec de multiples panopticons éventuellement juxtaposés les uns aux

autres : ainsi à côté d'un secteur libre d'accès où tous s'exprimeront sans contrainte ni réserve, nous verrons de plus en plus se développer des espaces privés, par exemple des réseaux appartenant à des sociétés commerciales, à de grandes industries ou à des banques qui seront fortement surveillés et sécurisés. »

Jean-Gabriel Ganascia soulève de nouveaux problèmes qui pointent à notre horizon. La généralisation de la transparence absolue allant de pair avec l'enregistrement et le libre accès à toutes les données personnelles et sociales, s'il était possible serait destructeur pour la vie en société. L'opacité et le secret sont parfois nécessaires ainsi que l'oubli. L'hypertrophie de la vie privée via les logiciels sociaux, comme Facebook, ne serait pas sans conséquences négatives sur la vie publique et l'activité politique qui sont à la base de nos sociétés démocratiques.

Et comment combiner une démarche éthique vers une société équilibrée avec la lutte contre les panopticons qui subsisteront et profiteront de rapports de force locaux en leur faveur pour renforcer leur emprise sur la société ?

***Voir et pouvoir :  
qui nous surveille ?***

*Jean-Gabriel Ganascia  
Editions Le Pommier, 2009*

### **INFORMATIQUE, LIBERTÉS, IDENTITÉS**

Les débats sur liberté, vie privée et informatisation ont été longtemps l'apanage d'informaticiens experts, de médias spécialisés, d'associations

militantes et des « autorités administratives indépendantes » comme la CNIL en France. Le développement des réseaux sociaux comme Facebook, où tout un chacun est invité à fournir le plus de détails possibles sur sa vie privée et professionnelle et la multiplication des exemples ayant eu des conséquences désastreuses pour certains internautes naïfs, a changé la façon dont le grand public a pris conscience du problème qui a atteint la presse et les médias.

Les études réalisées sur le comportement des internautes ont toujours donné le même résultat : ceux-ci, souvent informés de ces problèmes et confrontés au choix entre obtenir directement en ligne une information, un logiciel, une vidéo et fournir leur identité et répondre à des questions plus ou moins indiscretes, ont dans la majorité des cas accepté d'en passer par les desiderata du service en ligne auquel ils adressaient leur requête.

Daniel Kaplan part de cette constatation de l'échec des politiques de prévention menées jusqu'ici, aussi bien par les associations que par la CNIL. Non pas pour remettre en cause les acquis de la protection des données personnelles, telle qu'elle est définie dans la Loi Informatique et Libertés et dans les mesures prises dans les autres pays européens, comme certains se sont dépêchés de le faire, mais pour définir une approche à la fois plus offensive et moins dépendante des institutions étatiques et judiciaires, plus individuelle aussi.

« Il s'agirait... de partager le pouvoir des technologies en outillant les individus au même niveau que les organisations qui veulent en savoir plus sur eux. D'aider les individus, ou les communautés qu'ils composent, à négocier mais aussi à jouer avec les organisations. De leur permettre de jongler avec plusieurs personnalités plus ou moins publiques. De retourner les moyens de surveillance. » Les

données personnelles forment la matière première à partir de laquelle les services marketing des grands groupes mais aussi les administrations extraient ce dont ils ont besoin pour fonder leur stratégie ou leur politique. Leur utilisation peut sans doute être négociée, et les entreprises ont sans doute intérêt à utiliser des données non polluées par des internautes retors. En contrepartie, des droits et des possibilités peuvent être obtenus comme le droit d'utiliser certaines données, d'assurer leur effacement et de transmettre une partie des informations sur les compétences.

Mais, ou le bât blesse dans la démarche de Daniel Kaplan, c'est qu'il en est des négociations sur les données personnelles comme pour le partage de la plus-value d'une entreprise entre les actionnaires et les employés : il faut établir un rapport de force qui contraigne les entreprises et les administrations à prendre en compte les besoins des internautes et à partager.

Il n'est pas sûr que spontanément, elles soient prêtes à le faire, comme on le voit devant les difficultés rencontrées par la Commission européenne dans ses négociations avec ses homologues américains concernant les flux de données transnationaux, et par la CNIL quand elle veut faire appliquer la loi française concernant le spamming.

### ***Informatique, libertés, identités***

*Daniel Kaplan*

*La fabrique des possibles*

*Editions FYP, 2010.*

## **ABECEDAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE SURVEILLANCE**

**C**et petit livre (132 pages) résume toutes les questions un peu oubliées qui depuis quelques années ont été réactivées depuis notre entrée dans

une société de surveillance que le spectre du terrorisme justifie.

« La société de surveillance s'inscrit dans un double mouvement de déréglementation encouragé par les politiques européennes au profit des lois du marché d'une part, et de surréglementation policière d'autre part ». Malgré leurs bonnes intentions affirmées, tous les gouvernements successifs ont approuvé ces démarches par solidarité européenne ou pour ne pas entraver le développement de l'économie numérique dans notre pays.

En particulier, la France s'est dotée d'une « autorité administrative indépendante » en 1978, la CNIL<sup>1</sup>, et le chapitre qui y est consacré détaille les difficultés rencontrées par cette institution à conserver une certaine crédibilité au gré des affaires qui défraient la chronique médiatique (cf. la dernière en date, le développement du fichier EDVIGE). Citons simplement quelques autres chapitres de cet abécédaire : Big Brother (1984), Carte d'identité, DMP (dossier médical personnel), Fichiers de police, Fichier juif, NIR, Réseaux sociaux, RFID, Vidéosurveillance...

**ABECEDAIRE de la société de surveillance**

David Forest

Editions Syllepse, 2009.

**MYTHOLOGIE DU PORTABLE**

Objet n°1 du XXI<sup>e</sup> siècle (avec l'automobile) le mobile, appelé en France téléphone portable, compte 5 milliards d'abonnés, soit la plupart des Terriens, alors que seulement 1,5 milliard regardent la télévision ou utilisent un ordinateur. La majorité se trouve dans les pays pauvres et émergents (400 millions en Inde, 42 millions sur 47 en Afrique du Sud). Le mobile est le premier vecteur d'un

curieux mélange de culture de masse et d'individualisation généralisée.

Dans la collection Myth'O! le joli petit livre de l'universitaire et sémiologue Laurence Allard dévoile le mythe du portable, mi-radio mi-téléphone servant aussi à télégraphier (14 milliards de SMS en 2009 pour la seule France), à filmer et photographier, à enregistrer de la musique, à acheter, à se connecter au Net et à regarder la télévision.

Mais le mobile, explique L. Allard, est avant tout une « technologie du soi » dont les usages sont tellement diversifiés qu'ils en deviennent incontrôlables. L'auteur parle d'« innovations horizontales », de « fonctionnalités sur mesure », et d'une « logique de personnalisation » très puissante. L'envahissement du mobile induit des accommodements, des détournements, des usages tribaux et invisibles qui en font « une boîte noire servant à (presque) tout ».

Le téléphone portable est bien plus qu'un objet magique. C'est un véhicule de déterritorialisation, de transformation de l'écrit en novlangue oralisée, qui en fait un signifiant de mobilité, d'ubiquité, d'anonymat, de technologisation, de désir de présence et d'absence. En somme un concentré de (post-) modernité : la production cède la place à la communication, la réalité tangible au faux-semblant, le travail au jeu, et la liste serait longue.

Le principal intérêt de cet ouvrage polysémique, difficile à résumer, réside dans une observation fine de « l'autre continent de la téléphonie mobile ». L'auteur nous emmène au Bangladesh, au Sénégal, en Inde, où le mobile est plus répandu qu'en Occident. Instrument de globalisation universalisante, il exprime une tension très forte entre la personnalisation des usages et le « verrouillage par quelques acteurs contrôlant à la fois les appareils, les logiciels et les contenus ». Eclairant les « nouvelles frontières » de l'humain et

1. Commission Nationale Informatique et Libertés.

de la technique, du développement et du sous-développement, l'introduction de Laurence Allard est très stimulante.

*Mythologie du portable,*  
Laurence Allard,  
Édition. du Cavalier Bleu, 2009.

## **RICHARD STALLMAN ET LA RÉVOLUTION DU LOGICIEL LIBRE**

### **Une bibliographie autorisée**

Ce texte est la traduction revue et commentée par Richard Stallman lui-même de sa bibliographie écrite en 2007 par Sam Williams. Outre le fait d'éclairer sur la personnalité du créateur d'Emacs et de l'initiateur de la « GNU General Public Licence (GPL) » au-delà de l'histoire légendaire du logiciel d'une imprimante du MIT, il apporte des précisions sur les débats qui ont traversé la courte histoire du mouvement du logiciel libre (logiciels Open Source Initiative vs logiciels libres du projet GNU).

A noter également que cette version est publiée sous la GNU Free Documentation Licence. Ce qui veut dire que « Permission vous est donnée de copier, distribuer et/ou modifier ce document<sup>2</sup> selon les termes de cette licence, version 1.3 ou ultérieure publiée par la Free Software Foundation, avec le texte de première et de quatrième de couverture : « Editions Eyrolles - Framasoft ».

**Richard Stallman et  
la révolution du logiciel libre**  
Sam Williams, Richard Stallman  
et Christophe Masutti  
Framabook - Eyrolles, 2010.

2. Téléchargeable sur le site de Framasoft :  
[www.framasoft.net](http://www.framasoft.net)

## **POÉTIQUE DES CODES SUR LE RÉSEAU INFORMATIQUE**

Dans un numéro spécial de *Terminal magazine* « Beautés numériques », nous avons présenté les travaux de l'ALAMO<sup>1</sup> (Atelier de littérature assistée par la mathématique et les ordinateurs). Dans la continuité de la littérature sous contrainte de l'OULIPO, ALAMO a produit des programmes générant automatiquement des textes littéraires, des poèmes, explorant ainsi les potentialités esthétiques des langages numériques. La France n'est pas le seul pays où ce type de recherches a été mené. L'auteure de cette « Poétique des codes » dresse un panorama de ces « textes » écrits avec du code et publiés sur Internet. Elle décrit les générateurs construits par ces programmeurs/hackers pour qui la programmation était un art à l'opposé des tendances actuelles qui enseignent l'écriture de logiciels comme une démarche avant tout rationnelle et scientifique. Elle s'intéresse à la culture de ces précurseurs. De challenge technique au départ, ce mouvement se diversifiera, certains flirtant avec les virus informatiques et le spamming, d'autres « littérisant » complètement leur pratique d'écriture du code.

**Poétique des codes**  
Camille Paloque-Bergès  
Editions des Archives  
contemporaines.

1. Algorithmes d'écriture, Paul Bradfort, Héroïse Neefs, Terminal 27-28, avril-mai 1986.